

# Premières Chaleurs

## SUNLIGHT SAVON

Ne peine avouons-nous au quelques beaux jours, un peu de chaleur et déjà les maladies de peau, les boutons, les cloches, etc., se font plus nombreux : et pourquoi ? Parce que, malgré les avis réitérés donnés à nos lecteurs : ceux-ci par indifférence souvent, ont négligé les quelques précautions que le plus élémentaire logique leur commande en cette saison :

Les grandes bains qui éloignent la peau à nous débarrasser des toxines, que l'organisme rejette par cet émonctoire, un régime pas chauffant et surtout l'usage d'un linge doux et sec, tel que les Drapées de Saint-Dubois qui, luttant contre la constipation, nous aident à l'élimination de toutes les produits nocifs que l'ivre avec une vie paresseuse et la nourriture plus abondante s'accumulent. Les succès issus obtiennent partout en France et à l'Etranger par les Drapées de Saint-Dubois dans les différentes sections de l'Estomac, de l'Intestin et des Reins (aménées souvent par la constipation), ayant suscité des résultats inefficaces les actes de la prudence en refusant toute boisson ne portant pas à Drapées de Saint-Dubois et sur la Bande de garantie J. DUBOS.

Dépôt général : Pharmacie DUBOS, 7, Rue des Arts, en face de la rue de Roubine, Lille.

no. 45133

DOUMENTS

du Tribunal de Commerce de Lille

### FAILLITES

Par acte sous seing privé, en date du 25 mai 1908, la société Delbet et Koenekamp, dont le siège est à Lille, rue du Faubourg, 8, pour l'exploitation d'un fonds de commerce et déposeur d'hôtel, est dissoute à partir du 25 mai 1908. MM. les associés sont chargés de la liquidation.

Par acte sous seing privé, en date du 27 mai 1908, la Société Blauwef et Daamoy, dont le siège est à Lille, pour la confection pour dames, est dissoute à partir du 15 avril 1908. M. Blauwef, son administrateur, a la liquidation.

Par acte sous seing privé, il fut formé entre les adhérents, un syndicat, sous le nom de : Syndicat de Garance du Nord et du Pas-de-Calais, pour opérations s'appuyant sur toutes les catégories d'experts et de fonctionnaires concernés, sujettes aux lois et décrets. Le siège est à Lille, rue de Béthune, 23 ; durée 22 ans.

Par acte sous seing privé, M. Roussel, négociant à Lille, rue de la Paix, 10, E. G. & B. Gars, dont le siège est à Lille, rue Saint-André, 74, pour la charpente et menuiserie, est dissoute à partir du 2 juillet 1908. Par suite du décès de M. Edmund Gars, M. Gaston Burie reste propriétaire du tout.

Par acte sous seing privé, en date du 2 juillet 1908, la Société Lepage-Père, Masson, & Cie, à Lille, rue de la Paix, 10, dont le siège est à Lille, pour l'exploitation d'un Théâtre, est dissoute par anticipation, à partir du 2 juillet 1908. M. Henri Leblond, comprimé, à Roubaix, rue Desmares, 55, est chargé de la liquidation avec tous pouvoirs.

### REUNIONS

de liquidations judiciaires et de faillites

Le 17 juin 1908, à quatre heures, deux液化 of the crèches du sieur Pannenbach-Guillemin, peintre, à Armentières. — Juge-commissaire, M. Verrey. — Liquidateur, M. Cussac.

Le 17 juin 1908, à quatre heures et quart, au dépôt de la Société de Construction de Bruxelles, marchand de chaussures à Houthoudrie. — Juge-commissaire, M. Verrey ; liquidateur, M. Debouy.

Le 19 juin 1908, à deux heures trois quarts, première affirmation de créances du sieur Ferdinand Mignot, frapper à Lille. — Juge-commissaire, M. Deloësse. — Liquidateur, M. Debouy.

Le 19 juin 1908, à quatre heures et quart, deuxième affirmation des créances du sieur Léon Caillard, tailleur à Lille. — Juge-commissaire, M. Deloësse, liquidateur, M. Fremaux.

Le 19 juin 1908, à deux heures et demie, compagnie des sœurs Didier, fabriquant savonnerie à La Chapelle-d'Armentières. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Wannebrouck.

Le 19 juin 1908, à deux heures, nomination du Notaire, M. Léon Vanhaezebrouck, Verviers, épicier à Fives-Lille. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Debouy.

### DECLARATIONS

de liquidations judiciaires

Le 12 juin 1908, de la dame veuve Verbèque, modiste, rue Pierre-Legrand, 111, Lille. — Juge-commissaire, M. Deloësse. — Liquidateur, M. Debouy.

Le 12 juin 1908, des époux Charles Carreau-Michel, chaperons à Houplines, rue Victor-Hugo. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Fremaux.

### FAILLITES

Le 12 juin 1908, du sieur Dejean, ex-bijoutier, rue de la Grande-Chaussée, actuellement rues des Deux-Espées, 8, Lille. — Juge-commissaire, M. Deloësse. — Liquidateur, M. Debouy.

Le 12 juin 1908, du sieur Pilon, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, des époux Charles Carreau-Michel, chaperons à Houplines, rue Victor-Hugo. — Juge-commissaire, M. Bal ; liquidateur, M. Debouy.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ; syndic, M. Cussac.

MM. les créanciers sont invités à se rendre le 19 Juin 1908, à 10 heures précises dans le dépôt de la Société de Comme, à la Chapelle-d'Armentières.

Le 12 juin 1908, du sieur Desrousseaux, négociant, boulevard Bigo-Daniel, 31, à Lille. — Juge-commissaire, M. Daniel ;